

CERTIFICAT

CARREAUX CÉRAMIQUES POUR REVÊTEMENTS DE SOL

Le CSTB atteste que les produits mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF 029 en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification et le CSTB accordent respectivement à :

La société : MIRAGE GRANITO CERAMICO SPA
Via Giardini NORD 225
IT - 41026 PAVULLO NEL FRIGNANO (MO)
Usine : IT - 41026 PAVULLO NEL FRIGNANO (MO)
142

le droit d'usage de la marque NF pour l'application "Carreaux céramiques pour revêtements de sol" et de la marque UPEC, pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF, les règles d'utilisation de la marque UPEC et le référentiel mentionné ci-dessus.

Admission du 08 décembre 1988

Décision d'extension n° 142-26.1/14 du 18 mars 2015

La présente décision annule et remplace la décision n° 142-26.0/14 du 25 août 2014

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valable pendant 15 mois. La liste des certificats en cours de validité est tenue à jour et disponible sur le site Internet evaluation.cstb.fr.

NF EN 14411 - Carreaux et dalles céramiques - Définitions, classifications, caractéristiques et marquage

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Ce sont les caractéristiques certifiées ci-dessous ; elles sont précisées au cas par cas

- Dimensions nominales
- Groupe d'absorption d'eau
- Comportement à l'essai de gel normalisé
- Classement d'usage UPEC

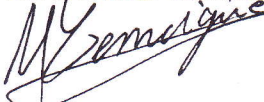
Ce certificat comporte 52 pages

Correspondants :

Franck Mazaud
E-mail : franck.mazaud@cstb.fr

Claire Fouillet
E-mail : claire.fouillet@cstb.fr

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique


Yannick LEMOIGNE

